

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de A. G. ALLIER.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, A. G. ALLIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Hiver à partir du 25 Décembre 1876.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Tours, Angerville, etc.) and times for various routes.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 46,961 fr., versés par 427 déposants dont 44 nouveaux.

Il a été remboursé 2,093 fr. 50 c. Les recettes de la succursale de Milly ont été de 6,871 fr., versés par 51 déposants dont 7 nouveaux.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 4,660 fr., versés par 40 déposants dont 1 nouveau. Il a été remboursé 983 fr. 65 c.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 5,559 fr., versés par 63 déposants dont 10 nouveaux. Il a été remboursé 2,424 fr. 32 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 4,044 fr., versés par 36 déposants dont 6 nouveaux. Il a été remboursé 2,035 fr. 38 c.

Police correctionnelle.

Audience du 17 Janvier 1877.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience tierce, a prononcé le jugement suivant :

JUGEMENT CONTRADICTOIRE.

— LEJOUR François-Jean-Baptiste, 26 ans, journalier à Moigny; 25 fr. d'amende et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

** Dimanche dernier, 14 janvier, ont eu lieu à Étampes les prières publiques prescrites par l'article 7 de la loi du 16 juillet 1875, pour la rentrée des Chambres.

La cérémonie a été célébrée à l'église Notre-Dame, à midi. Les fonctionnaires, les autorités civiles et militaires assistaient à cette cérémonie.

** La société de Secours mutuels des Ouvriers en bâtiments de la ville d'Étampes, tiendra son assemblée générale semestrielle demain Dimanche 21 courant, à midi précis, dans la salle du Théâtre.

La réunion sera présidée par M. Th. Charpentier.

Ordre du jour :

Appel nominal. — Lecture par le Secrétaire des procès verbaux des six derniers mois de l'année 1876. — Présentation des comptes du Trésorier. — Vote sur l'approbation de ces comptes. — Admission de membres honoraires et participants. — Observations et communications diverses. — Contre-appel et clôture de la séance.

Théâtre d'Étampes.

C'est demain dimanche qu'aura lieu la représentation au bénéfice de Mmes Lary et Panseron-Cabot, annoncée dès le 11 janvier.

L'attrait du programme et la sympathie qu'inspirent les gracieuses bénéficiaires, ne laissent aucun doute sur le succès de cette soirée qui sera, — nous le craignons, — la dernière que pourront nous offrir ces artistes de talent : M. et Mme Lary, pour répondre à des engagements pris, vont quitter Paris d'ici peu. De son côté Mme Panseron-Cabot, qui doit créer un rôle important dans une nouvelle pièce, au théâtre de la Renaissance, ne pourra guère, — non sans regret, — visiter souvent le théâtre d'Étampes où elle a recueilli, pendant la saison qui s'écoule, une si riche moisson d'applaudissements mérités.

A l'heure où nous publions ces lignes, le bureau de location fonctionne de telle façon que les retardataires pourraient bien regretter de n'avoir pas fait diligence. Voici le détail de la soirée :

Le Testament de M. de Crac, opérette, musique de Ch. Lecocq.

Le Bouffe et le Tailleur, opéra comique, musique de Gavot.

Laquelle des deux? comédie-vaudeville. Enfin, un charmant intermède de chant, qui comprendra le délicieux Trio de Mozart, si vivement applaudi au dernier concert.

Avons-nous besoin de dire que le choix du spectacle annoncé permet, sans scrupule aucun, de pouvoir y assister en famille.

demandèrent aux paysans s'ils avaient vu passer un homme de tel signalement.

On n'avait vu personne, et les cavaliers passèrent en enfonçant de plus belle l'épée dans les flancs fumants des pauvres bêtes :

— Si vous le rencontrez, saisissez-le et pendez-le, crièrent-ils de loin, c'est un espion prussien.

— Un Prussien! s'écria tout le village pétrifié d'étonnement. Un Prussien en France!

L'un des cavaliers arrêta un instant sa monture pour dire :

— Mais vous ne savez donc rien, mes pauvres gens?... Nous sommes battus, battus partout, et ces maudits Prussiens marchent sur Paris!!!

On ne trouva pas l'espion au Val-Dieu, mais les nouvelles apportées par ceux qui le poursuivaient privèrent, cette nuit-là, de sommeil tous les hommes du village.

— Voilà ce que nous amène l'Empire! s'écrièrent les patriotes du pays.

Mais le reste du hameau était trop frappé de terreur pour s'occuper de l'Empire et de sa politique; la seule pensée du Val-Dieu était pour Louis, Jean, André et Valentin, pauvres soldats dont on ignorait le sort et on s'empressait auprès de Reine Allix qui disait : « C'est par amour de l'argent que nous envoyons à Paris nos plus belles fleurs et nos plus beaux fruits — jusqu'aux fruits si précieux de notre vaillante jeunesse. C'est par là que nous avons péché! c'est par là que nous serons punis par la volonté de Dieu!

Ce fut pour quelque temps tout ce qu'on apprit au village. Le Val-Dieu était si petit, si obscur qu'on pouvait bien le laisser en paix. La loi cependant lui enleva

VILLE D'ÉTAMPES.

RELEVÉ des objets soumis aux droits d'octroi pendant l'année 1876.

Table listing various goods and their quantities/tax values, including wine, beer, oil, and other commodities.

Table listing various goods and their quantities/tax values, including wood, charcoal, and other materials.

Feuilleton de L'Abbeille

DU 20 JANVIER 1877.

L'ORAGE

ÉPIQUE DE LA GUERRE DE 1870-71

Traduit de l'anglais de OGDEN.

Mais la vieille secouait la tête en tricotant au soleil :

— Mes enfants, je me souviens des jours de ma jeunesse. Notre armée était bien certainement victorieuse alors; au moins, le disait-on. Mais tout ce que je sais, est que le petit Claude et ceux qui étaient avec lui ne sont jamais revenus; quant au pain, on ne pouvait en avoir ni pour or ni pour argent; si bien qu'on mourait de faim sur les grandes routes.

— Mais, il y a si longtemps de cela, grand'mère! répondait-on.

Reine Allix branlait la tête :

— Oui! il y a longtemps, mes enfants; mais hélas! je crois que les choses n'ont pas beaucoup changé depuis.

On se taisait par respect pour elle, mais on se disait tout bas : « Elle est si vieille! ce temps-ci ne ressemble plus au sien. »

Un soir, à l'heure où le soleil couchant dorait de ses derniers rayons les champs déjà moissonnés, deux cavaliers traversèrent le village, montés sur des chevaux exténués, tremblants sur leurs jambes, rebelles à la cravache comme à l'épée; sans lâcher la bride, ils

encore, en deux fois, les plus valides de ses hommes pour le service militaire, tandis que des armes étaient envoyées de la ville voisine au restant de la population mâle, qu'un vieux soldat du premier Empire essayait d'instruire. De tous ses élèves Bernadou fut le plus assidu et le plus apte; et bientôt il savait manier habilement le fusil et se tenir immobile et à l'aise sous les armes, attentif, muet, mais le front chargé de tristesse et l'œil morne.

— Tu ne seras appelé qu'à la dernière extrémité, Bernadou, lui disait le vieux soldat, car tu es marié et seul soutien de ta grand'mère, de ta femme et de ton enfant; mais un homme fort, musculeux et bâti comme toi, ne devrait pas attendre l'appel; il devrait s'engager comme volontaire pour servir la France.

— Je servirai la France quand mon heure sera venue, se borna à répondre Bernadou. Il ne voulait pas laisser ses champs en friche, son jardin sans culture et sa femme sans pain; il ne voulait pas abandonner son aïeule pour qu'elle mourût seule à quatre-vingt-treize ans.

Les patriotes de l'auberge hors d'âge d'être appelés le plaisantaient et ricanèrent, en criant contre l'Empire tombé, contre la Défense nationale, contre les généraux; mais Bernadou les regardait droit aux yeux, haussait l'épaulé et retournait tranquillement à son ouvrage.

— Si on l'appelle, disait Reine Allix..., il ne sera jamais porté manquant. Je le connais mieux que sa jeune femme elle-même.

Dans l'attente, Bernadou s'attachait à la maison avec l'entêtement affectueux d'un chien.

Il ne voulait la quitter pour combattre que quand il

y serait forcé, mais alors il combattrait comme un lion : ce qu'il éprouvait pour son pays, pour la France, on aurait pu difficilement le définir; il ne pouvait aimer beaucoup des contrées qu'il ne connaissait pas, une capitale qu'il n'avait jamais vue, et qui n'était pour lui qu'un nom assez vide de sens; il ne pouvait comprendre le danger que courait la patrie, et par conséquent n'exprimait aucun désir de partir pour verser son sang à la défense de choses de lui inconnues; ce n'était qu'un pauvre paysan, ne sachant pas lire et comprenant peu, en dehors de son cercle de travaux et de plaisirs domestiques.

Mais son affection pour le Val-Dieu, son pays à lui, était une passion, muette il est vrai, mais solide comme un chêne. Pour le Val-Dieu, il se serait battu comme peut combattre un homme dont l'amour comme le devoir arment le bras. Ni lui, ni Reine Allix ne comprenaient que le devoir d'un homme fût jamais de quitter les siens, mais les deux se sentaient le courage de tout oser, et de souffrir pour la défense de la maison natale.

C'était là une forme étroite du patriotisme; elle avait cependant sa noblesse et sa raison; la poésie l'a souvent déifiée sous le nom d'héroïsme, mais la philosophie nouvelle la tourne en ridicule, et les lois de la guerre moderne, d'après l'interprétation prussienne, la punissent comme le plus noir des crimes!

Bernadou resta donc chez lui, attendant qu'on l'appelât; il montait la garde, la nuit, autour du village, et faisait, le jour, tout ce qu'il pouvait pour aider les femmes privées de leurs maris et les mères dont les fils étaient partis, labourant leurs champs et soignant le peu de bétail qui leur restait.

Saguettes d'angles, moulures, corniches.....	6512 00 mètres.
Verres à vitres.....	45402 kilos.
Savons de parfumerie.....	94
Vernis de toute espèce.....	9781

Recettes.*Octroi.*

Les recettes de l'octroi, pendant l'année 1876 ont été de.....	97,603' 64°
Celles de l'année 1875 ayant été de.....	95,477' 09°
Il y a un excédant de.....	2,106' 55°

Abattoir.

Les recettes de l'abattoir, pendant l'année 1876, ont été de.....	6,302' 95°
Celles de l'année 1875 ayant été de.....	5,771' 45°
Il y a un excédant de.....	531' 50°

Marché aux bestiaux.

Les recettes du marché aux bestiaux, pendant l'année 1876, ont été de.....	9,976' 35°
Celles de l'année 1875 ayant été de.....	8,663' 25°
Il y a un excédant de.....	1,313' 10°

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi,
NARGASSIES.

Un Almanach de 1877.

De notre temps, à l'approche du mois de décembre, les almanachs pullulent, chaque localité, chaque profession a son almanach, il y en a pour tous les goûts, pour toutes les opinions, il y en a même qui ont la prétention de nous enseigner l'histoire de notre pays et qui ne nous enseignent que de grosses erreurs. Voilà l'*Almanach de la Champagne et de la Brie pour 1877* qui se publie à Troyes; à la page 112 de ce petit volume d'ailleurs fort bien fait et intéressant, nous trouvons, sous le titre d'*Une famille de la Haute-Marne*, une notice sur la famille de Laborde, de Méréville, qui fait naître l'ancien banquier de Louis XV, Jean-Joseph de Laborde, le créateur du parc de Méréville, à Biesles, canton de Nogent-le-Roi (Haute-Marne). C'est là une grosse erreur, Jean-Joseph de Laborde était de Bielle, dans le Béarn, d'une famille qui s'était établie à Jacca, en Aragon, où elle faisait un petit commerce, ainsi que l'a rappelé l'*Abbeille d'Etampes* dans son numéro du 29 janvier 1876, d'après la Biographie des Contemporains, par Rabbe, t. 3, art. Laborde Jean-Joseph.

Le Pour-boire et les Etreunes.

L'*Homme libre*, journal de M. Louis Blanc, a entrepris contre le Pour-boire et les Etreunes, à l'occasion des nombreuses sollicitations qui, au commencement de l'année, assiègent notre bourse, une campagne dont l'intention est excellente. C'est un morceau curieux et qui mérite d'être médité :

« Le pour-boire est anti-égalitaire. Il constitue une violation perpétuelle aux mœurs démocratiques. Tout salaire perçu sans travail est avilissant. Le pour-boire est pire qu'une aumône déguisée, c'est une aumône imposée. Il appauvrit celui qui la donne sans enrichir celui qui la reçoit. Il habitue l'homme à compter sur la générosité d'autrui, sur les basards de la vie, sur les aubaines plus que sur le produit régulier du travail de chaque jour.

« Peu à peu le pour-boire engendre une domestication du travail et une servitude des travailleurs, qui contribue à la décadence des esprits et à la perversion des mœurs. C'est sous l'Empire surtout que s'est développé avec une puissance inouïe ce mal contagieux.

« Le pour-boire était alors partout. . . . dans l'administration on le retrouvait sous le

Margot et lui, et Reine Allix avec eux, nourrissaient bien des bouches qui, autrement, auraient souffert la faim; ils préféreraient se refuser le plus possible à eux-mêmes pour pouvoir céder à leurs pauvres voisins un peu de ce qu'ils possédaient.

Pendant ce temps, la guerre se poursuivait, mais semblait encore éloignée du Val-Dieu, tant étaient rares les nouvelles qui parvenaient jusqu'à ce hameau isolé; peu à peu cependant, au début de l'automne, on en apprit davantage.

Fuyards venant à la forge du maréchal faire remettre un fer à leur monture; femmes et enfants sortant de Paris pour regagner leur village; ordres du gouvernement affichés jusque dans le moindre hameau; journaux égarés, apportés par un colporteur ou un messager; tout parlait du péril du Pays, vaguement, il est vrai, et d'une manière souvent confuse et contradictoire, jusqu'à ce qu'enfin éclata dans le village, comme un coup de tonnerre, la triple nouvelle de Sedan, de la chute de l'Empire et du siège de Paris!

Cela ne changeait pas encore beaucoup la vie paisible du Val-Dieu; la guerre était encore trop éloignée pour cela, mais des pressentiments, des terreurs sourdes, une tristesse de plomb pesaient déjà sur le village.

Déjà les terres et le bétail étaient épuisés par les immenses approvisionnements à fournir à l'armée et aux grandes villes; déjà les meilleurs chevaux avaient été réquisitionnés pour l'artillerie, ou faisaient, sur toutes les routes de France, le transport des vivres et des fourrages; déjà la charrie était forcément oisive et bien des enfants pleuraient la faim; déjà, en un mot, le fer aigu de la guerre entraînait dans tous les cœurs.

nom de pot-de-vin. Les généraux avaient des régiments fictifs, et les boîtes des intendants étaient garnies de plus de foin que les râteliers de la cavalerie.

« Les petits ont suivi l'exemple des grands. Et la curée du pour-boire a commencé. On a mis depuis un peu d'ordre aux quémendeurs de pour-boires à chapeaux à plumes et à galons; il serait temps d'aviser à refrener un peu la voracité sans cesse croissante de leurs collègues d'en bas, qu'ils portent la serviette du garçon ou la casquette de l'employé.

« Le pour-boire est entré dans nos mœurs, disions-nous plus haut. Eh bien, il faut l'en faire sortir... Autrement, avant peu, nous en serons réduits à n'être qu'un peuple de mendicants éhontés et de bienfaiteurs imbéciles. Réservons notre argent pour des œuvres plus utiles et des misères plus dignes d'être secourues, que celles au nom desquelles l'impôt du pour-boire est impérieusement ordonné. Les vraies infortunes et les véritables misères ne manquent pas, hélas! — à Paris ni ailleurs! »

En fait de pour-boires, il n'en est pas qui soient aussi peu justifiés que les étrennes qui viennent, chaque année, réclamer le suisse, le sonneur, le bedeau de la paroisse, le facteur du quartier, la cuisinière au boucher, à l'épicier ou au boulanger de ses maîtres.

Les officiers de l'église, les facteurs, sont rétribués, les premiers par la fabrique, les seconds par l'administration dont ils dépendent. C'est à ceux qui les emploient à les rétribuer convenablement; si, lorsque je traite avec un mandataire, je lui donne un pour-boire ou un pot-de-vin, pour me le rendre favorable, je fais un acte réprouvé par la morale et par la loi: entre le fait du mandataire qui accepte un pot-de-vin et celui du facteur qui accepte des étrennes, il n'y a pas grande différence. L'Administration des Postes s'est-elle jamais rendu compte de ce qu'il y a de compromettant pour elle dans cet usage des facteurs de venir, chaque année, solliciter notre bourse. Est-ce que le service des facteurs doit être en proportion des étrennes qu'ils reçoivent? ne peut-il pas y avoir un danger de corruption? Si je m'avise de refuser des étrennes à mon facteur, sera-ce un motif suffisant pour que mes dépêches me soient remises plus irrégulièrement, pour qu'on me suscite des tracasseries, enfin pour que je sois mal servi par la Poste?

L'Administration des Postes, en France, jouit d'un monopole immense, celui du transport des dépêches moyennant un prix tarifié par la loi; ses employés, ses facteurs, font-ils une chose convenable, qui ne blesse en rien l'honnêteté, lorsqu'ils acceptent des étrennes du public? Sans doute ils nous rendent des services, mais ces services nous les avons payés d'avance à l'Administration, et nous ne devons pas les payer deux fois.

Nouvelles et faits divers.

— *Clôture de la chasse.* — La chasse sera close le 4 février, dans le département Seine-et-Oise et dans les départements circonvoisins.

— M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'annoncer à M. le Préfet de Seine-et-Oise, l'allocation à ce département sur les fonds de l'Etat, d'une subvention de seize cent mille francs, destinée à venir en aide aux communes pour la construction de leurs maisons d'école.

Cette somme sera payée en huit annuités à partir du 1^{er} janvier 1877, et même, dans le cas où la constitution de la caisse des écoles le permettrait, les époques de paiement seront rapprochées.

— La session des assises de Seine-et-Oise, pour le premier trimestre de 1877, s'ouvrira, à Versailles, le 22 janvier courant, sous la présidence de M. Sevestre, conseiller à la Cour d'appel de Paris.

— La Municipalité et le Conseil municipal de Moulins ont décidé qu'une exposition des beaux-arts aura lieu, à l'époque du concours régional, qui s'ouvrira à la fin du mois d'avril prochain.

— *Exposition universelle de 1878.* — Pour la présentation des demandes d'admission à cette exposition,

La petite rue était, le soir, triste et silencieuse; les rares passants n'y parlaient qu'en chuchottant, par crainte des espions, et les petits enfants n'osaient reprendre leurs jeux bruyants devant les sombres visages de leurs pères.

« Cela ressemble au temps de ma jeunesse, » disait Reine Allix en mangeant son pain noir tout sec et mettant de côté tout ce qui restait pour le donner, sans être vue, à l'enfant.

C'était une chose terrible pour elle et pour tous, de vivre dans cette terreur incessante d'un ennemi inconnu, cette attente perpétuelle d'une catastrophe imminente et vague.

Tout était cependant si calme, si tranquille autour d'eux... si ce n'est que, d'après les bruits courants, ils pouvaient, chaque nuit, être réveillés par le tonnerre du canon; si ce n'est que chaque matin, en regardant leurs pauvres toits de chaume et leurs champs aimés, ils pouvaient se dire qu'avant le soleil couchant peut-être, les flammes de la guerre les auraient embrasés!

Ils savaient si peu ce qui se passait: tout ce qu'on leur disait était si vague, si tronqué que parfois il leur semblait que le tout n'était qu'un rêve horrible; mais la réalité leur réapparaissait de suite à la vue des étalles vides, des champs non cultivés, des enfants amaigris et des mères pleurant leurs fils soldats.

Jusqu'à ce moment, pourtant, les choses n'étaient pas pires qu'elles ne l'avaient été dans les années de mauvaises récoltes et de disette générale, et l'orage qui grondait sur la France avait jusqu'alors épargné le petit nid du Val-Dieu, caché au milieu des bois qui bordent la Seine.

le délai d'abord accordé expirait le 15 janvier courant. M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce vient de proroger ce délai jusqu'à la date du 1^{er} février 1877.

— Le drama de Sermaises a eu son dénouement mercredi au tribunal de police correctionnelle de Pithiviers.

Les saltimbanques qui avaient si bien révolutionné la commune de Rouvres ont obtenu l'indulgence du tribunal. Leurs antécédents, d'ailleurs, n'étaient pas mauvais; et puis, ils étaient si... gris!

Reynol et Renard sont condamnés à huit jours de prison pour coups, et Meillon à trois jours pour rébellion; tous trois aux dépens.

— Le maréchal de Mac-Mahon vient de signer un décret autorisant la création, à Paris, d'un établissement d'instruction publique, portant le nom de Collège Janson, pour accomplir les instructions de feu M. Janson de Sailly.

Le testament par lequel M. Janson de Sailly a légué à l'Université tous ses biens, à la charge de créer à Paris une Institution portant son nom, ne date pas d'hier: il est du 28 août 1828, et pour beaucoup de personnes, le retard apporté à l'exécution des dernières volontés de Janson de Sailly paraît inexplicable.

M. Janson de Sailly avait épousé Mlle Berryer, sœur de l'illustre orateur, et, par son contrat de mariage, lui avait, dans le cas où il viendrait à mourir sans enfants, donné l'usufruit de tous ses biens, consistant surtout en immeubles situés rue Royale, ainsi que le marché de la Madeleine.

M. Janson de Sailly n'eut point d'enfant de son mariage, et une incompatibilité d'humeur amena dès les premières années un dissentiment entre les deux époux; quand il s'approcha de sa fin, ne pouvant déshériter sa femme de l'usufruit donné par contrat, il légua la nue-propriété de tous ses biens à l'Université, qui, en 1831, fut autorisée à accepter ce legs.

La veuve de M. Janson, qui s'était remariée avec M. le duc de Riario-Sforza, est morte il y a un an ou deux, et la vente des immeubles dont elle avait conservé l'usufruit, a pu être effectuée en mai et en juin dernier; le décret que vient de signer M. le maréchal de Mac-Mahon autorise enfin la fondation de l'établissement institué par le testament de M. Janson de Sailly.

— Au moment où la Butte-des-Moulins disparaît peu à peu sous la pioche des démolisseurs, M. Edouard Fournier rappelle les principaux faits historiques dont ce quartier de Paris fut le théâtre, et, entre autres, la journée du 13 Vendémiaire :

La Convention était menacée par toutes les sections armées: le général Bonaparte se chargea de la sauver. Les Tuileries, où siégeait l'Assemblée, étaient surtout menacées; c'est là, dans leurs environs, qu'il concentra sa défense. Son poste principal fut auprès de Saint-Roch, dont le portail était occupé par une troupe de sectionnaires.

Le 13, à quatre heures, le feu commença sur ce point et sur la place du Carrousel, où d'autres sectionnaires, qui se sont levés dans l'Hotel de Noyelles, ont bien de belles fois les hordeurs des Noyelles. Une colonne d'insurgés, que commande un nommé Lafond, menace en même temps de déboucher sur le Pont-Royal. Le moment est venu de repousser énergiquement toutes ces attaques.

Alors, dit Napoléon dans une relation de cette journée qu'il dicta lui-même à M. de Las-Cases, on donna l'ordre aux batteries de tirer: une pièce de huit, au cul-de-sac Dauphin, commença le feu et servit de signal pour tous les postes. Après plusieurs décharges, Saint-Roch fut enlevé.

La colonne Lafond, prise en tête et en écharpe par l'artillerie placée sur le quai, à la hauteur du guichet du Louvre et à la tête du Pont-Royal, fut mise en déroute.

La rue Saint-Honoré, celle de Saint-Florentin et les lieux adjacents furent balayés. Une centaine d'hommes essayèrent de résister au théâtre de la République: quelques obus les délogèrent en un instant. A six heures tout était fini. Si l'on entendait dans la nuit, de

Vint novembre.

— Il fait froid ce soir, Bernadou, remets un peu de bois au feu, dit Reine Allix; le bois au moins était en abondance au pays, et Bernadou obéit.

Il était assis à la table commune, travaillant à une baratte neuve pour sa femme; il était assez adroit tourneur et avait beaucoup d'idée pour les travaux manuels; l'enfant dormait profondément dans son berceau près de l'âtre, souriant dans ses rêves; Margot filait à son rouet; Reine Allix tricotait près du feu, levant rarement les yeux de dessus ses aiguilles, excepté pour jeter un long regard à son petit-fils ou à l'enfant endormi; les volets de la fenêtre étaient soigneusement fermés et quelques roses d'hiver fleurissaient dans un vase au-dessous d'un petit crucifix.

Soudain, un cri lamentable se fit entendre du dehors, un cri poussé par des voix nombreuses, haletantes, effrayées.

Bernadou se leva, sauta sur son fusil, ouvrit la porte et regarda. Tout le village était dehors et les femmes sanglotaient, en pressant leurs enfants contre leurs seins.

On voyait dans le ciel une lueur d'un rouge de sang vers l'Est, et le vent apportait un bruit confus et sourd qui ressemblait à un rugissement étouffé.

— Qu'est-ce que c'est? demanda-t-il.

— Les Prussiens arrivent! répondirent vingt voix à la fois; cette grande lueur rouge c'est la ville qui brûle! Puis il se fit un grand silence, un silence plus triste encore que les lamentations qui l'avaient précédé.

Reine Allix sortit et se plaça près de son petit-fils: — S'il nous faut mourir, mourons ici et ensemble! lui dit-elle d'une voix douce et grave.

loin en loin, quelques coups de canon, c'était pour empêcher les barricades que quelques habitants avaient cherché à établir avec des tonneaux.

Il y eut environ deux cents tués ou blessés du côté des sectionnaires et presque autant du côté des conventionnels, la grande partie de ceux-ci aux portes de Saint-Roch.

Ainsi se termina par la plus sanglante émeute l'histoire si accidentée de cette butte des Moulins dont un louable désir d'embellissement et d'assainissement va faire remanier et éclaircir le dangereux dédale.

— Le *Journal des Débats* donne de curieux détails sur l'origine et la construction du fameux dôme de l'Institut, que l'on est en train de réparer aujourd'hui, ou plutôt de transformer.

Le 6 mars 1661, dans une des salles de l'antique forteresse de Vincennes, le cardinal Mazarin s'appretait à mourir.

Le ministre de Louis XIII et de Louis XIV fit venir maîtres Nicolas Levasseur et François Le Fuin, notaires garde-notes du Châtelet de Paris. Il déclara qu'il avait formé le dessein d'employer en œuvres de piété et de charité une partie des grands biens qu'il tenait de la divine Providence et de la volonté du roi. Il ajouta qu'il n'avait rien trouvé de plus utile que la fondation d'un Collège et d'une Académie pour l'instruction des enfants des gentilshommes ou des principaux bourgeois de Pignerol, d'Alsace, de Flandre et de Roussillon. Afin de consolider à jamais cette fondation, le cardinal légua 2 millions en argent, plus 45,000 livres de rente sur l'Hotel-de-Ville de Paris.

Par lettres-patentes du roi, ce contrat de fondation fut approuvé et confirmé en 1665 et 1669.

Le 23 juin 1665, on mettait la main à l'édifice du quai Conti, qui, commencé par Louis Levau, architecte du roi, fut promptement exécuté par les architectes Lombart et d'Orlay.

La façade principale placée sur le quai reçut une forme semi-circulaire. Son avant-corps d'ordonnance corinthienne, forma le portail de l'église surmontée d'un dôme terminé par une lanterne. On voit, par la date ci-dessus, que le dôme de l'Institut a deux cent onze ans d'existence.

— Léon fait son volontariat en province. Dernièrement il adresse à son père la note de ses dépenses ordinaires, ainsi détaillées :

POUR QUINZE JOURS

Bougies.....	2 fr. 50
Leçon de musique.....	3 »
Concierge.....	4 »
Restaurant.....	150 »
Café.....	90 »
Dentiste.....	7 »
Blanchisseuse.....	94 »
	350 fr. 50

L'excellent père s'empresse de lui envoyer un bon de la somme, qu'il fait accompagner de la lettre suivante :

« Mon cher enfant, simplement :

« UN CHAMP DE CAROTTES..... 350 fr. »

— Une jeune écolière lisait à haute voix dans un vieux livre que son professeur lui avait mis entre les mains. Elle prononçait les mots tels qu'elle les voyait écrits: *teste, feste*, etc., en faisant sonner les S.

Le professeur lui fit observer qu'il fallait lire comme si les S n'y étaient pas, et prononcer *tête, fête*.

La jeune fille, continuant sa lecture, arriva à un passage à peu près ainsi conçu :

« La marquise, indignée qu'on lui tint *teste* dans cette discussion, sortit aussitôt du salon en maugréant et en... »

Ici l'écolière s'arrêta court.

— Eh bien! continuez donc, mademoiselle!

La jeune fille, toute honteuse, tendit le livre à son professeur, qui lut :

« ... En maugréant et en pestant bien fort. »

Il lui prit la main et la baisa; ils s'étaient compris.

Margot aussi vint et se glissa près d'eux, son enfant dans les bras: « Que peuvent-ils nous faire? » demanda-t-elle en tremblant, tandis qu'une pâleur subite remplaçait les brillantes couleurs de son teint.

— Ils peuvent tuer les hommes ou les faire prisonniers, mais ils ne tuent ni les femmes ni les enfants.

— Ils le peuvent et le font, dit une voix de la foule.

Personne ne répondit; la rue restait silencieuse dans la nuit; bien loin, à l'est, la traînée de feu s'étendait et le vent continuait à apporter ce bruit faible et éloigné qu'on eût pu prendre pour le grondement d'une bande de loups affamés... c'était le grondement de l'incendie et de la guerre.

Au milieu du silence, Reine Allix parla: Dieu est bon, dit-elle, pourquoi ne pas nous confier à lui?

La foule répondit par des sanglots; les cœurs se brisaient et pendant toute cette terrible nuit, les pauvres paysans restèrent dans la rue, eux qui n'avaient pas fait plus pour amener cette malédiction sur leur village que les racines des fleurs qui dormaient sous la neige; personne n'osa se coucher; on ne savait pas quand l'ennemi pouvait venir fondre sur le hameau; on n'osait fuir, les bois mêmes pouvant cacher l'ennemi. Un homme pourtant s'écria: — Resterons-nous dans nos maisons pour y être enfumés comme des abeilles dans leurs ruches?... fuyons!

Mais la voix ferme et calme de Reine Allix s'interposa: « Fuite qui vaudra comme le lièvre devant les chiens! s'écria-t-elle, pour moi et les miens, nous restons! »

Et honteuse d'être surpassée en énergie par une

— Un cultivateur croit avoir trouvé le remède à la maladie de la pomme de terre. Tout le secret consiste à la planter après le 1^{er} juin, au lieu de la planter au mois d'avril. De cette manière, le fruit évite les gelées d'avril, les givres de mai, et la tige n'est pas exposée à brûler en juillet. Or, la gelée, la chaleur qui affectent successivement la pomme de terre occasionnent seules, par leurs influences opposées, la maladie et la corruption du fruit.

Toutes les expériences faites par M. D... depuis plusieurs années ont pleinement réussi. Les fruits sont magnifiques et très-sains. Cette combinaison offrirait en outre à nos cultivateurs un précieux avantage, celui de tirer d'une terre deux récoltes par an.

Le poids de l'homme.

La dernière causerie scientifique de M. H. de Parville est consacrée aux poids de l'homme et à ses variations incessantes : non-seulement le poids varie d'heure en heure, mais aussi de jour en jour et, mieux encore, de saison en saison, selon l'état du temps, selon les circonstances météorologiques.

C'est paradoxal de prime abord, et cependant c'est parfaitement vrai : nous ne pesons pas le même poids moyen par beau temps et par mauvais temps. Nous avons le poids des tempêtes, le poids du ciel bleu, le poids des journées brumeuses, etc.

La respiration et la perspiration (respiration par la peau) se font d'autant mieux que le temps est sec et froid ; les pertes varient donc avec l'état de l'atmosphère. La balance nous dit tout cela. On la délaie beaucoup trop, la balance !

Pensez-vous que le poids d'hiver soit le même que le poids d'été ? La différence est très-sensible. Nous ne pesons pas du tout le même poids en été et en hiver, et il est peut-être bon de le dire nettement pour rassurer ceux qui s'imaginent engraisser ou maigrir à leur grand déplaisir.

On engraisse en été, c'est une règle presque générale ; on maigrit en hiver, c'est aussi la règle. Il y a naturellement des exceptions. L'hiver fait partir la graisse de l'été. Il est donc permis, sans s'inquiéter de sa taille, de la laisser pendant la saison chaude prendre un léger développement.

On s'imaginerait naturellement, au contraire, que les chaleurs de la saison chaude font maigrir, et que la nourriture plus substantielle de l'hiver, fait engraisser. Cette opinion est erronée.

On mange moins pendant les grandes chaleurs que pendant les froids et l'on transpire davantage : double raison pour perdre du poids. Mais on dépense très-peu pour maintenir la température du corps. Nous brûlons fort peu de combustible. Nous gagnons plus que nous ne brûlons : en outre, on boit beaucoup, par un phénomène encore assez obscur, les liquides introduits dans l'organisme ont la propriété curieuse de pousser au développement du tissu adipeux.

Rien n'engraisse comme la bière, et même comme l'eau pure. Les animaux de boucherie auxquels on donne beaucoup à boire engraisseront rapidement. Les tissus s'engorgent de liquide et forcément on augmente en poids.

Le poids n'est nullement synonyme de force ; plus les tissus s'imbibent, et moins l'organisme conserve d'énergie. On s'affaiblit en buvant beaucoup. Quoi qu'il en soit, très-peu de personnes résistent à la soif, et elles engraisseront nécessairement.

En hiver, il faut chauffer l'organisme ; on mange plus ; mais en revanche, on dépense davantage pour maintenir la température du corps à son degré normal ; on boit moins, et, finalement, les pertes l'emportent sur le gain ; on maigrit.

Cette explication est-elle simplement hypothétique ? Non.

Elles est confirmée par les faits : elle est même contrôlée en balance.

Nous engraissons si, toutes choses égales d'ailleurs, nous brûlons moins de la substance ingérée ; or, la fumée du corps humain peut lever tous les poids à cet égard. Si notre cheminée lance dans l'air moins d'acide

carbonique et d'eau, c'est que le foyer intérieur est moins actif.

L'acide carbonique exhalé par la bouche dans l'acte de la respiration est noirâtre crétineux. On a trouvé que la quantité d'acide carbonique exhalée varie régulièrement suivant les saisons.

Nous commençons à exhiler moins d'acide carbonique, par suite à brûler moins de carbone dès le mois d'avril : la quantité exhalée va en diminuant notablement en juillet et en août jusqu'en septembre ; elle atteint son maximum vers l'équinoxe. Puis elle augmente graduellement à partir d'octobre. Nous allons maintenant commencer à maigrir.

De décembre à mars, l'exhalation et la perte, par conséquent, restent à peu près stationnaires. Il est donc de toute évidence que, consommant moins en été qu'en hiver, les autres sources de gain et de perte restent sensiblement les mêmes, nous devons naturellement gagner du poids pendant les chaleurs et en perdre pendant les froids.

Les sensations d'un guillotiné.

Sous ce titre, l'Événement publie le singulier récit suivant :

M. Mondate, en 1873, a été condamné à mort en Italie, pour un crime dont il était innocent, et ce n'est pas la faute de la justice s'il n'a pas été exécuté. Le couteau s'est, en effet, abattu sur son col ; mais, les montants de la guillotine étant trop serrés, il s'est arrêté à deux centimètres au-dessus. Et c'est pendant qu'on réparait la guillotine que l'ordre de sursis est arrivé.

Mais laissons la parole à M. Mondate : « De mon crime, monsieur, m'a-t-il dit, je ne vous dirai que quelques mots. On m'accusait d'avoir assassiné ma sœur. Mon innocence a été reconnue ; n'en parlons plus. Toujours est-il que j'avais été condamné à mort. Chose qui va vous étonner, je fus plutôt très-surpris que très-terrifié en entendant mon arrêt... il me semblait impossible qu'on allât jusqu'au bout d'une aussi monstrueuse erreur judiciaire. En moi s'élevait. Je savais que mes amis faisaient des démarches et j'avais confiance.

Le 17 août 1873, à huit heures du matin, mon confesseur, l'abbé Fernia, entra dans ma cellule pour m'annoncer qu'il fallait mourir.

Quand, au contact de sa main placée sur mon épaule, je m'éveillai, je compris tout de suite ce qu'il venait me dire, malgré la confiance que j'avais eue jusque-là, il paraît que je devins horriblement pâle.

Je voulais parler, mais j'avais la bouche contractée, et la salive ne m'arrivait plus. Un froid mortel m'avait envahi subitement toute la partie inférieure du corps.

Enfin, au prix d'un effort inouï, je parvins à articuler ces mots : « Non e vero : cela n'est pas vrai !... »

Le prêtre me répondit je ne sais quoi. Je n'entendais qu'un bourdonnement confus... j'étais comme un homme qui a reçu un coup de massue, et j'avais presque perdu conscience de la situation, dont la notion exacte ne me revenait que par éclairs.

L'abbé trempa une serviette dans l'eau et me mouilla le front. Je poussai un cri terrible : « Je suis innocent ! je suis innocent ! » Il me dit alors d'offrir à Dieu mon supplice, et il recommença à me parler bas. J'avais recouvré l'usage de mon entendement, et je m'aperçus qu'il y avait quelques personnes en noir dans ma cellule ; l'une tenait à la main un rouleau de papier. C'était le greffier et il avait lu mon arrêt, mais je n'avais rien entendu.

Un mouvement subit de fierté me passa alors. Pendant quelques minutes, je n'eus plus peur, je me redressai, et je dis que, puisqu'il fallait mourir, je saurais montrer qu'un innocent saurait le faire courageusement. Je parlai vite, et je me grisais de mes paroles. J'avais peur du silence, peur de m'interrompre, et ce fut tout d'une venue que je dis cela, que je remerciai le directeur de la prison et que je demandai à manger.

On m'apporta une tasse de chocolat, mais je la repoussai. J'étais retombé dans toute l'horreur de ma situation, j'avais des visions d'échafaud, et, machina-

ment, je demandai aux personnes qui étaient là :

« Est-ce que cela fait bien mal ? » Une voix me répondit : « Aucun. » En même temps, je vis devant moi un nouveau personnage vêtu d'une vareuse de laine noire — le bourreau !

Je voulais me lever, me défendre, crier que j'étais innocent, mais je m'évanouis. Quand je revins à moi, j'étais garrotté sur la charrette, et cette charrette débouchait sur la place où était l'échafaud.

Je jetai un coup d'œil hargard sur l'horrible machine... Je ne pensais plus, il me sembla que les montants du couperet étaient hauts comme des mâts de navire... On me hissa sur la plate-forme ; je n'avais plus qu'une idée fixe : résister. Mais comment ? Je me sentis saisi, couché sur la planche ; il me sembla que j'étais paralysé, et que j'attendis là longtemps, longtemps... Puis, ce fut sur mon col un coup sec et violent, et je m'évanouis de nouveau, avec une idée instinctive que c'était le couteau qui me frappait !...

Ce n'était pas le couteau, c'était la partie supérieure de la lunette. Vous savez le reste. Quand je revins à moi, j'étais à l'infirmerie de la prison. Le vrai meurtrier s'était dénoncé lui-même !

Abattoir d'Étampes.

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 11 janvier 1877 au 17 inclus.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Taureaux.	Boeufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.	TOTAL.
Boulland-Boulland..	3	5	18	26			26
Constancien Raphaël	2	3	40	2			47
Baudet.....	4	1	2	7			14
Rottier.....	4	2	8				14
Gauché.....	2	4	9				15
Brossonnot-Lesage..	1	2	5				8
Brossonnot-Brosson.	1	1	3				5
Marchon.....	1	2	7				11
Hautefeuille.....	1	1	2	9			13
Gillot.....	1	1	4				6
V. Chevalier-Nabot.	1	1	4				7
Gaurat.....					5		5
Lebrun.....					1		1
Boulland Alexandre.					4		4
Genty.....					1		1
TOTAUX.....	8	9	25	84	16		142

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi. NARGASSIES.

Etat civil de la commune d'Étampes.

NAISSANCES.

Du 13 Janvier. — DANGER Lucile-Béatrix-Marie, rue du Pain, 4^e. — FÉLIX Berthe, rue du Perray, 51. — 15. COLLIN Blanche, à la Croix-de-Champdoux. — 19. LÉPROUST Marguerite-Marie, rue Saint Jacques, 146.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : 1^o RABOURDIN Louis-Liphard, 29 ans, marchand de nouveautés, rue Ste-Croix ; et D^{lle} IMBAULT Marthe-Célanie, 48 ans, sans profession, à Chalou-Moulineux. 2^o MARCHON Jules-Léopold, cultivateur à Mondésir, commune de Guillyerval ; et D^{lle} DAGUET Adèle Apollino, sans profession, rue Saint Jacques, 458 bis.

DÉCÈS.

Du 12 Janvier. — DESHAYES Marie-Louise-Marguerite, 85 ans, rentière, veuve Louvet, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4. — 13. TELLIER Alexandre-Victoire, 77 ans, ancien cultivateur, à l'Asile des vieillards. — 13. LIXARD Pierre, 30 ans, ouvrier charpentier (Hospice). — 15. QUINTON Angélique, 90 ans, rentière, veuve Moreau, rue du Perray, 49. — 15. HUTTEAU Jules, 74 ans, ancien menuisier, rue Basse-de-la-Poulterie, 42. — 17. GANIER Stéphanie-Ernestine, 40 ans, femme Thirel, faubourg Evezard, 23.

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLIEX.

rons en braves. Nous ferons peu de choses, c'est possible, mais si chacun en France faisait ce qu'il peut, tous ces peu de choses réunis suffiraient pour chasser de notre sol les envahisseurs !

Mathurin et les autres le huèrent : tu es fou, lui crièrent-ils. Tu nous perdras tous. Ne sais-tu pas qu'un seul coup de feu tiré, — qu'un seul fusil trouvé ici — feraient mettre en cendres tout le village ?

— Je le sais, dit Bernadou, pendant qu'une flamme sombre se rallumait dans ses yeux, je le sais ; mais c'est un choix à faire entre le déshonneur et l'incendie. Tâchons d'abord de nous débarrasser du premier, et que Dieu nous protège contre le second !

— Oh ! oui ! bien parlé ! belles raisons ! s'écrièrent en ricanant les autres. Laisse brûler ta maison, libre à toi, mais tu ne ruineras pas les nôtres. Chacun peut faire de sa tête ce qui lui plaît, et tu as le droit de conserver la tienne sur tes épaules ou de la faire couper à ton gré, mais nous ne voulons pas que tu amènes la ruine et la mort sur tes voisins, et malgré eux.

Il lutta, il plaida, il supplia longtemps ; les pleurs coulaient amers sur ses joues, son sang lui brûlait les veines, sous l'impression de la colère et du dégoût, et pour la première fois de sa vie il parlait avec une éloquence simple et passionnée. Mais la persuasion était impossible : leurs quelques pièces d'or cachées sous les poutres du toit, le peu de bétail qui leur restait dépendant dans les étables, leur triste vie, si misérable qu'elle fut au milieu de ces terreurs continuelles, tout cela leur était cher encore ; ils ne voulaient rien faire pour le compromettre. On le traita de fou, on le dénouça comme l'assassin du village, on se jeta même sur

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frâis, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

30 ANS DE SUCCÈS. — 80,000 CURES PAR AN.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des pommions, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans l'oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraine, surdités, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, plithisie, (consocription), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépréssion, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rh. me. catarhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs durnes et nocturnes, hydroisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les malaies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castle-Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Certificat n° 89,211.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable *Revalescière*, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis dans ma 45^e année du bien-être d'une santé parfaite. J'ai l'honneur, etc. LEROUX, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/2 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Revalescières* de *Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière* chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 56 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 22 et 60 fr. franco en France. — DEPOTS à Étampes, chez THAUNAS, 121, rue Saint-Jacques, chez JIFFON, épicer, rue Sainte-Croix, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^{ie}, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CREDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la plithisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consomption et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science : le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 10 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARBERIN, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Étampes, à St-Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. Pasquier, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Clausures. 52-47

homme, et une femme de quatre-vingt-treize ans, la foule ne parla plus de fuir ; pendant toute la nuit on veilla au froid de la bise, les enfants grelottant sous les mantes de leurs mères, les hommes montant la garde et suivant tristement de l'œil les progrès de l'incendie illuminant l'obscurité. Toute la nuit le village fut respecté, bien qu'on entendit toujours au loin les coups affaiblis d'une fusillade mourante, et dans les bois dépeupillés le bruit produit par la fuite des animaux épouvantés dans le sommeil, et dans les champs voisins le bêlement plaintif des moutons quittant leurs parcs.

L'aurore se montra enfin, grise, terne et froide ; un brouillard épais et humide couvrait la Seine ; à l'est on n'apercevait que la lueur livide des flammes et les immenses colonnes de fumée noirâtre montant dans un ciel gris de plomb.

— Il faut les laisser venir et entrer comme ils voudront, dit le vieux Mathurin ; que pouvons-nous faire ? nous n'avons guère d'armes, à peine un peu de poudre ; pas de soldats... aucune défense possible.

Bernadou ne dit rien, mais il redressa sa grande taille, et dans ses yeux bleus une flamme sombre s'alluma.

Reine Allix le regardait, assise sur le pas de sa porte : « Tes mains sont honnêtes, ton cœur pur et ta conscience nette, » lui dit-elle ; « ne crains pas de mourir s'il en est besoin. »

Il lui répondit par un sourire ; quant à Margot, elle l'étreignait silencieusement en pleurant à chaudes larmes ; il la serra dans ses bras et l'embrassa doucement. Ce n'était qu'une enfant faible et craintive — craintive pour son homme et le petit — mais la femme qui connaissait le mieux Bernadou, qui lisait le mieux dans son

lui pour lui prendre ses armes, afin de les cacher avec les autres sous l'autel de la vieille chapelle en haut de la colline.

Les yeux de Bernadou lançaient des éclairs, sa poitrine se soulevait convulsivement, tous ses nerfs tremblaient ; d'un effort vigoureux il se débarrassa et fit un pas en avant :

« Aussi vrai que j'existe, leur cria-t-il d'un ton menaçant, je ferais feu sur vous plutôt que de vous laisser vous déshonorer, vous et moi-même avec vous, par tant de lâcheté. »

Reine Allix, qui était restée silencieuse à ses côtés pendant toute la discussion, posa une main sur son épaule :

« Mon enfant, lui dit-elle tout bas, tu as raison et ils ont tort, mais il ne faut pas que la dissension se glisse entre des frères pour ouvrir la porte à l'ennemi. Fais ce que tu voudras de la vie, elle t'appartient, mais laisse-leur faire ce qu'ils voudront de la leur. Tu ne peux changer des moutons en lions... Mais que le premier sang versé au Val-Dieu ne soit pas celui de nos concitoyens !... »

Bernadou laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

« Faites comme vous l'entendrez, » dit-il à ses voisins.

JULES JOLY, d'Étampes.

(La suite au prochain numéro.)

A AFFERMER

Forer entrer en jouissance, soit par les mars 1877, soit le 1^{er} Novembre de la même année,

BONNE FERME

Bien bâtie, Située à 14 kilomètres d'Orléans, Contenant environ 94 hectares.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter : A M^e GRIVOT, notaire à Orléans, place Sainte-Croix, n^o 9.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

VENTE MOBILIERE A ETAMPES. SALLE TIVOLI

Le Mardi 23 Janvier 1877, à midi.

Par le ministère de M^e ROBERT, Commissaire-priseur à Etampes.

Consistant en :

Couchettes, bms Matelas et Lits de plume, et autre literie, Couvertures et Couvre-pieds, Tables de nuit, Commodes, Armoire, Secrétaire, Toilette, Tables rondes, Fauteuils et Chaises. Garnitures de lits et de fenêtres, en damas de couleur et en mousseline; Carton-

nier, Bureau et étagère en acajou, grand corps de Bibliothèque en bois peint, pouvant être employé comme rayons de magasin, les Oeuvres de Voltaire, de lord Byron et de La Harpe, en 98 volumes reliés, et autres Livres; Garderobe de femme, Fourneau, Vaisselle, Batterie de cuisine, et autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des prix.

Etude de M^e PERCHERON, notaire à Saint-Chéron.

A LOUER

A L'AMABLE.

Pour entrer en jouissance le 11 Novembre 1877,

TUILERIE DE LA FOLLEVILLE

Près Saint-Chéron,

Exploitée actuellement par M. DEBORDEAUX, et très-bien située à 40 kilomètres de Paris, et à 3 kilomètres des stations de St-Chéron et Breuille (Ligne de Paris à Tours par Vendôme.)

Maison d'habitation, dépendances et terres labourables avec prairies, le tout contenant environ 23 hectares 61 ares.

S'adresser, pour tous renseignements :

Soit au château de Bâville, par Saint-Chéron, à M. GRÉGIN, régisseur;

Soit à M^e PERCHERON, notaire.

Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

A LOUER

Pour le 1^{er} Octobre prochain,

UN BEL APPARTEMENT

ACTUELLEMENT OCCUPÉ

par M^{me} V^e BROSSARD et M. BROSSARD père,

COMPRENANT

le premier et le second étage de la maison sise à l'angle de la rue de la Juiverie et de la rue Sainte-Croix, et ayant son entrée par le numéro 42 de la rue Sainte-Croix.

S'adresser, pour traiter, audit M^e DARDANNE; et pour visiter, dans la Maison.

Maison spéciale pour produits destinés à l'Agriculture.

H. & J. DECONINCK d'Arras et de Dunkerque. Semences de printemps: Orge Chevalier, Avoine canadienne blanche, Avoine tartarienne noire, (Agence d'Etampes pour la France et la Belgique); Orge anglais; Avoine jaune de Flandre; Blés de mars; Maïs; Graines de Lin de Riga, etc. Engrais : des mers du Sud et tous importation directe de NITRATE DE SOUDE autres Engrais chimiques, dosage garanti sur analyse. Tourteaux de toutes espèces et provenances pour nourriture et pour engrais. La maison H. & J. DECONINCK a toujours en vente, vers fin septembre de chaque année, environ 40 variétés de blés de semence français et anglais.

40-2

GOVERNEMENT ÉGYPTIEN

Les porteurs d'Obligations de la Dette d'Égypte unifiée, sont informés que le coupon de 15 francs à détacher le 15 janvier courant, sera payé à partir de cette date au Comptoir d'escompte de Paris et à son agence de Londres.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN

15 années d'expériences, 3000 certificats d'agriculteurs, plusieurs mentions. Médaille d'Argent, Médaille d'Or. Nous engageons tous les cultivateurs, désireux d'obtenir des récoltes saines et abondantes, à ne faire aucune semence ou plantation, en grande ou petite culture, avant d'avoir lu la brochure expédiée par le fabricant de l'Engrais Boutin, d'un emploi facile et journalier, et qui ne coûte que 15 francs pour un hectare. — S'adresser à M. James Boutin, 96, avenue des Ternes, Paris. 40 4

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Évangiles. Grandes illustrations de Bido, édit. Hachette richement reliée. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Malte-Bran fils, 3 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr. PÉLOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr. BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr. L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, Bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr. OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Moreaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 41 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

SAINT-RAPHAËL

Vin fortifiant, digestif, tonique, reconstituant; excellent, plus efficace pour les personnes affaiblies, que les ferrugineux, que les quinas. Prescrit dans les fatigues d'estomac, la chlorose, l'anémie, les convalescences.

Détail chez M. INGRAND, et principales Pharmacies à 3 fr.

PHTHISIE BRONCHITE RHUME - TOUX

GOUDRON DE GUYOT

(Liqueur concentrée et tirée)

2 fr. le flacon.

CAPSULES DE GOUDRON

DE GUYOT

2 fr. 50 le flacon.

UNE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE FLACON

Nombreuses imitations (1)

Toute personne désirant employer le véritable produit de l'inventeur, M. Guyot, pharmacien à Paris, devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature GUYOT, imprimée EN TROIS COULEURS.

DÉPOT à Etampes dans la plupart des pharmacies.

(1) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces produits diffèrent entre eux par leur composition et la quantité de goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation que des produits qui portent sa signature.

46 7

HERNIES La CURE RADICALE de cette infirmité si dangereuse et si gênante est aujourd'hui un fait acquis. Parmi les divers traitements employés pour guérir cette cruelle affection, il n'en est pas de plus simple ni d'aussi efficace que celui de feu M. Pierre SIMON, dont l'ouvrage spécial sur les Hernies, recommandé par les docteurs les plus éminents, a été approuvé par l'Académie de médecine et dont la méthode est aujourd'hui en la possession de ses gendres, élèves et successeurs, MM. DEZOU et BESCHAMPS, à Saumur (Maine-et-Loire). Une notice contenant la preuve de nombreux guérisons sera envoyée franco à toute personne en faisant la demande par lettre affranchie. 24-5

DREYFUS FRÈRES & Co

DE PARIS 21, BOULEVARD HAUSMANN, Concessionnaires du

GUANO DU PEROU

Loi du 11 Novembre 1869

GUANO LISSOUS DU PEROU

Convention du 15 Avril 1874

DÉPÔTS EN FRANCE Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et Co. Brest, chez M. E. VINCENT. Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co. Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS. Dunkerque, chez MM. C. BOURDON et Co. Havre, chez M. E. PICQUET. Landerneau, chez M. E. VINCENT. La Rochelle, MM. D'ORBIGNY et FAUSTIN fils. Lyon, chez M. Marc GILLIARD. Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co. Melun, chez M. LE BARZ. Nantes, chez MM. A. JAMONT et HUARD. Paris, chez M. A. MOSNERON-DUPIN. St-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HUARD.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE.

ADMINISTRATION : 56, rue Jacob, à Paris, chez FERMIN DIDOT FRÈRES, FILS et Co.

COMPOSITION DES QUATRE ÉDITIONS :

PREMIÈRE ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte. PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus une gravure coloriée à l'aquarelle par mois. PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus deux gravures coloriées à l'aquarelle par mois. PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION

Un numéro avec gravures sur bois dans le texte et une gravure coloriée à l'aquarelle chaque semaine. PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS, autre publication complémentaire, dont le prix est de 4 fr. pour l'année, soit 1 fr. pour trois mois, peuvent être joints à l'abonnement de la MODE ILLUSTRÉE, mais il faut toujours que les deux abonnements soient demandés simultanément et pour le même laps de temps, de manière à commencer et à finir à la même époque.

Les abonnements à la MODE ILLUSTRÉE peuvent se faire aussi pour trois mois, seulement à dater du 1^{er} de chaque mois, au bureau de l'Administration, rue Jacob, 56, à Paris, et chez les libraires de France et de l'étranger.

L'Administration de la MODE ILLUSTRÉE, rue Jacob, 56, à Paris, désirant soumettre son journal à l'examen du public, envoie un numéro gratis et franco à quiconque en fait la demande par lettre affranchie.

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes, le 20 Janvier 1877.

Fu pour la légalisation de la signature de M. Ang. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 20 Janvier 1877.

Bulletin commercial.

Table with 6 columns: MARCHÉ d'Etampes, PRIX de l'hectol., MARCHÉ d'Angerville, PRIX de l'hectol., MARCHÉ de Chartres, PRIX de l'hectol. Rows include dates like 13 Janvier 1877 and various grain types like Froment, Méteil, Seigle, etc.

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 43 au 49 Janvier 1877.

Table with 7 columns: DÉNOMINATION, Samedi 43, Lundi 45, Mardi 46, Mercredi 47, Jeudi 48, Vendredi 49. Rows include Rente 5 0/0, 4 1/2 0/0, 3 0/0.

Enregistré pour l'annonce n^o Folio Reçu franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1877.